ÉCONOMIE Lorraine
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
INSEE
www.insee.fr/lorraine
N°144
Octobre 2008

Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges : renouveau démographique mais fort recul de l'emploi industriel

Monsieur le Préfet des Vosges a souhaité confier à l'Insee Lorraine et à l'Agence pour le Développement des Investissements Étrangers en Lorraine (ADIELOR) la réalisation en partenariat d'un diagnostic sur l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges.

Il vise à fournir des éléments de cadrage pour alimenter la réflexion et l'élaboration d'un plan d'action de l'État et de la Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT) sur ce périmètre.

Après des années de baisse, la croissance démographique de l'arrondissement se profile. Elle reste toutefois concentrée dans sa partie centrale qui, à l'exception de la commune de Saint-Dié-des-Vosges, héberge les habitants les plus aisés. Les EPCI du nord et du sud accueillent une population plus âgée et à revenus plus faibles. Si le nombre de jeunes est resté stable dans l'arrondissement, avant 2010 il devrait être dépassé par celui des personnes âgées. Le territoire amorcerait alors un vieillissement plus rapide qu'ailleurs, nécessitant la mise en place de structures d'accueil, mais pouvant aussi être source d'emplois. Les activités industrielles, bien que diversifiées, ne permettent pas de maintenir les effectifs salariés et les créations d'emploi dans le tertiaire restent insuffisantes pour prendre le relais. De fait le taux de chômage persiste à rester à un niveau plus élevé qu'ailleurs. Une situation qui ne trouvera pas de solution dans les territoires voisins eux-mêmes en difficultés, mais plus dans l'élévation des niveaux de qualification. Le tourisme reste un atout essentiel, cependant soumis aux aléas climatiques, et l'arrondissement doit veiller à préserver son capital nature.

Situé à l'est des Vosges, là où la montagne règne en maître au cœur du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, limitrophe de la Meurthe-et-Moselle et des deux départements alsaciens, l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges s'étend sur 1 166 km². Il est composé de 90 communes, regroupées en 14 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de "projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité", soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Désormais 75% de la population vit sous le régime de l'intercommunalité, mais trois communes, dont Saint-Dié-des-Vosges, n'appartiennent à aucun EPCI. Dans l'arrondissement, les EPCI restent caractérisés par leur petite taille : 6 communes en moyenne au lieu de 13 pour l'ensemble de la France.

Sursaut démographique

L'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges est composé à 87% de communes de moins de 2 000 habitants. La seule commune qui dépasse le seuil des 10 000 habitants est son chef-lieu : Saint-Dié-des-Vosges dont la population est estimée à 21 800 habitants en 2005 (22 590 en 1999).

La population du territoire est estimée à 94 100 habitants en 2005, soit environ 700 habitants de plus qu'au recensement de 1999. La croissance démographique,

d'abord faible durant les années 90, met fin à 15 années de chute et prend de l'ampleur depuis 1999. La courbe de croissance de l'arrondissement semble donner la tendance à celle du département, dont l'évolution suit celle de l'arrondissement avec quelques années de décalage. Ce nouvel élan démographique s'observe aussi au niveau de la Lorraine depuis 1990. La croissance démographique dans l'arrondissement est principalement due à la diminution du déficit migratoire, voire à sa disparition au cours des dernières années, laissant supposer que les habitants ne quittent plus ce territoire. Les naissances étant toujours plus importantes que les décès, l'arrondissement conserve un solde naturel positif. Après une forte réduction enregistrée avant 1975, le solde naturel paraît s'être stabilisé, avec un gain moyen de 115 personnes par an entre 2000 et 2006.

Dynamisme démographique uniquement en son centre

L'évolution démographique prend des allures différentes selon les EPCI. Autour de la commune de Saint-Dié-des-Vosges, la population augmente. À l'inverse, elle est en diminution dans le sud et dans le nord de l'arrondissement. Tous les EPCI dont la population était en hausse entre 1990 et 1999, affichent aujourd'hui encore un solde naturel positif : communautés de communes (CC) de la Vallée du Hure, CC du Ban d'Étival, CC du Val de Meurthe, CC de la Fave et de la Meurthe et CC des Hauts Champs. Seule exception, la CC de Brouvelieures qui affichait un solde naturel presque nul lors de la dernière période intercensitaire, enregistre désormais un plus grand nombre de décès que de naissances. Les autres EPCI à afficher un solde naturel négatif sont les CC du Val de Neuné, de la Haute Meurthe, des Monts de Vologne, et du Pays de Senones. Ces quatre EPCI ont pour point commun de perdre des habitants depuis plus de quarante ans.

Intercommunalité développée mais morcelée

Communautés de communes en 2007

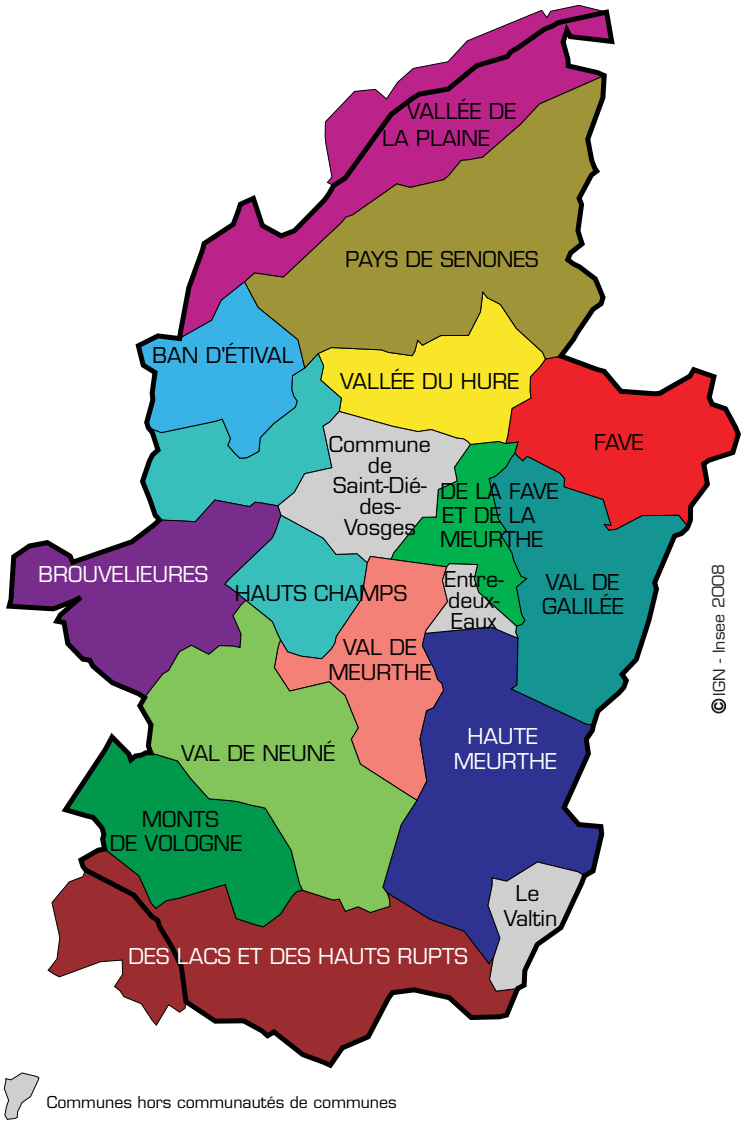

Sources : Insee - DGCL

La population croît à nouveau depuis 1990

Évolution de la population

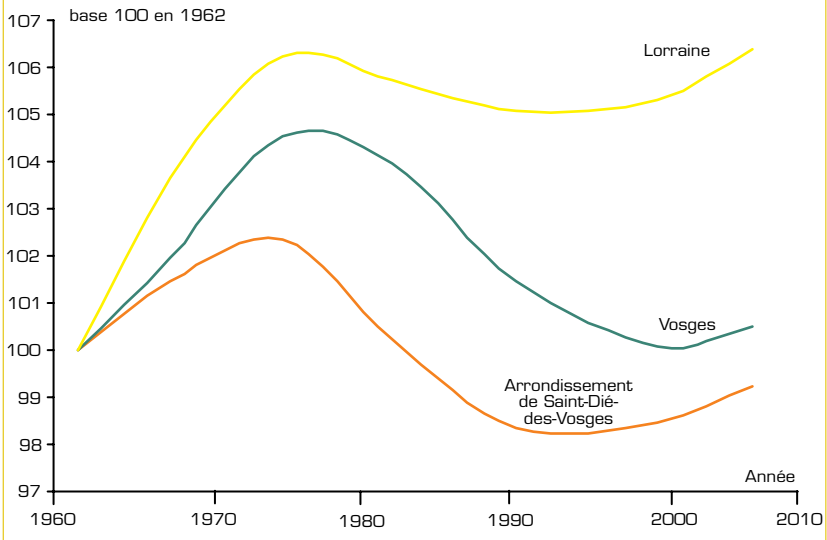

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1999, estimations démographiques supracommunales 2005

Le recensement de la population dans sa nouvelle formule, mis en place depuis 2004, a permis d'estimer la population des petites communes dont la collecte a déjà eu lieu. Ces estimations permettent d'entrevoir un axe fertile au centre de l'arrondissement, confirmant en partie la tendance au dynamisme démographique observée dans l'évolution de la population par EPCI entre 1990 et 1999.

Ce dynamisme se retrouve dans la construction neuve, sans aucun doute avec un lien fort de cause à effet. Il s'étend de la CC du Ban d'Étival à la CC de la Haute Meurthe, en passant par les CC des Hauts Champs, du Val de Meurthe, sans oublier la CC de la Fave et de la Meurthe. Entre 1999 et 2006, 3 800 logements ont été construits dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges, soit 10 pour 100 existants en 1999, proportion identique à celle observée en Lorraine. Sur le terrain, cela se traduit par 470 constructions neuves chaque année contre 290 lors de la décennie précédente.

La perspective d'un vieillissement plus précoce

Entre 1999 et 2005, le nombre de jeunes de moins de 20 ans est resté stable dans l'arrondissement, alors qu'il a diminué dans le département et la région. En revanche, l'arrondissement, comme le département des Vosges, comptent proportionnellement plus de personnes de 60 ans ou plus (respectivement 23% et 22%) que la Lorraine (20%). Entre 1999 et 2005 leurs effectifs n'ont pas progressé car ils ont intégré les générations creuses des personnes nées au cours de la seconde guerre mondiale, de 1939 à 1945. Mais ce phénomène n'est que provisoire, car vont arriver dans les toutes prochaines années les générations du "baby-boom" correspondant aux naissances nombreuses de l'après-guerre. De fait celles-ci vont générer à court terme un

Déficit migratoire résorbé

Évolution annuelle moyenne de la population de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges

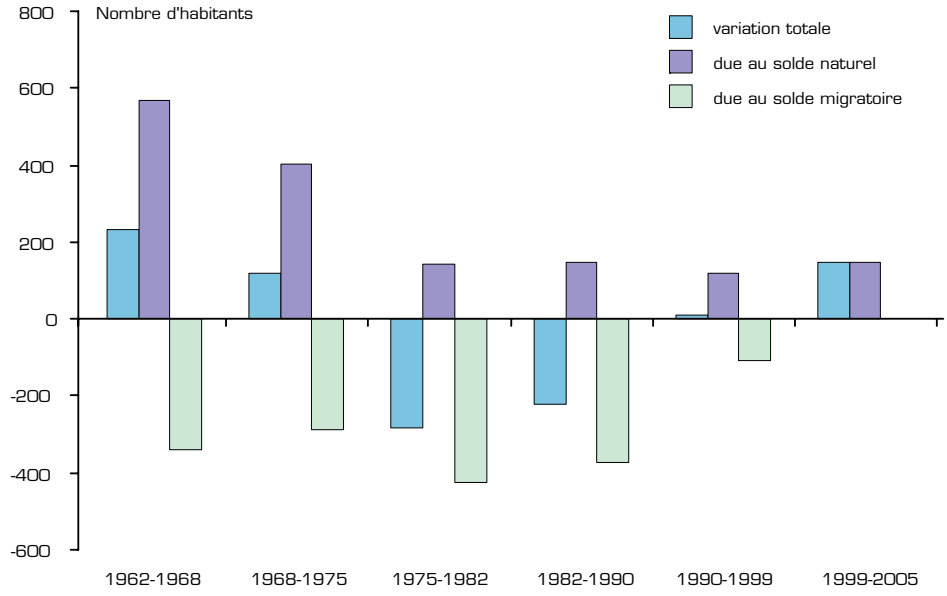

Sources : Insee, recensements de la population 1962 à 1999, estimations démographiques supracommunales 2005, état civil

Épinal et Saint-Dié-des-Vosges principaux moteurs démographiques du département

Évolution annuelle de la population des ménages entre 1999 et 2004-2006, dans les communes de moins de 10 000 habitants, recensées de 2004 à 2007

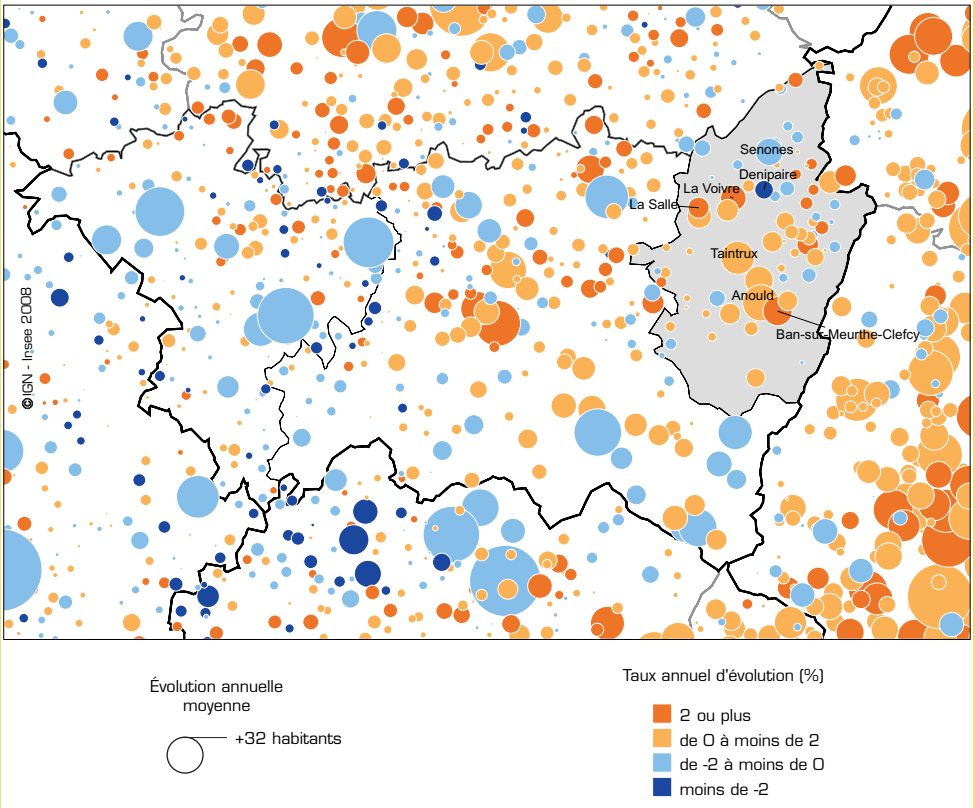

Sources : Insee, recensement de la population 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 à 2007

déséquilibre entre la proportion de jeunes et celle des personnes âgées. Déjà, 52% de la population a 40 ans ou plus. Si les tendances actuelles, en matière de fécondité, mortalité et migration se poursuivent, avant 2010, le nombre de personnes de 60 ans et plus sera supérieur à celui des moins de 20 ans.

À horizon plus lointain, la population de l'arrondissement resterait stable, mais sa pyramide des âges se déformerait et enflerait dans sa partie supérieure. L'équilibre actuel serait alors perturbé par une augmentation de 50% des personnes de plus de 60 ans, passant de 21 800 en 2005 à 32 900 en 2030. Plus marqué encore, serait le nombre de personnes âgées atteignant l'âge de la dépendance (80 ans ou plus), nombre qui augmenterait de deux tiers passant de 4 800 en 2005 à 7 800 en 2030.

Dans l'hypothèse où les comportements observés au cours des dernières années se poursuivraient, l'évolution démographique des Vosges évoluerait de la même manière que celle de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. L'ensemble de la Lorraine suivrait la même tendance, mais de façon moins précoce : durant cinq années supplémentaires, les jeunes resteraient plus nombreux que les personnes de 60 ans et plus, soit environ jusqu'à 2013.

Disparités sociales à Saint-Dié-des-Vosges

Dans l'arrondissement, 15% des logements font partie du parc social, comme dans l'ensemble du département, et abritent 13 600 personnes. Si la commune de Saint-Dié-des-Vosges se distingue par le plus faible taux de constructions neuves de l'arrondissement, elle offre en revanche le plus grand nombre de logements sociaux (2 900), soit 29% du parc, dépassant de 13 points les taux de logements sociaux les plus élevés présents dans les autres EPCI, et de 9 points le taux imposé aux communes par la loi de Solidarité et de Renouvellement Urbains (SRU). Celle-ci prévoit en effet l'obligation pour les communes situées au cœur ou à proximité d'une agglomération, de posséder au moins 20% de logements sociaux. Au total, 33% de la population de la commune vivent en logement social, notamment dans les deux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) présentes sur son territoire : Kellermann, et l'Orme-Saint Roch, qui regroupaient à elles seules 31% de la population communale en 1999. Du fait de la présence de familles nombreuses, plus fré-

Progression de la part des 40 à 59 ans

Évolution de la répartition de la population par groupe d'âge entre 1999 et 2005

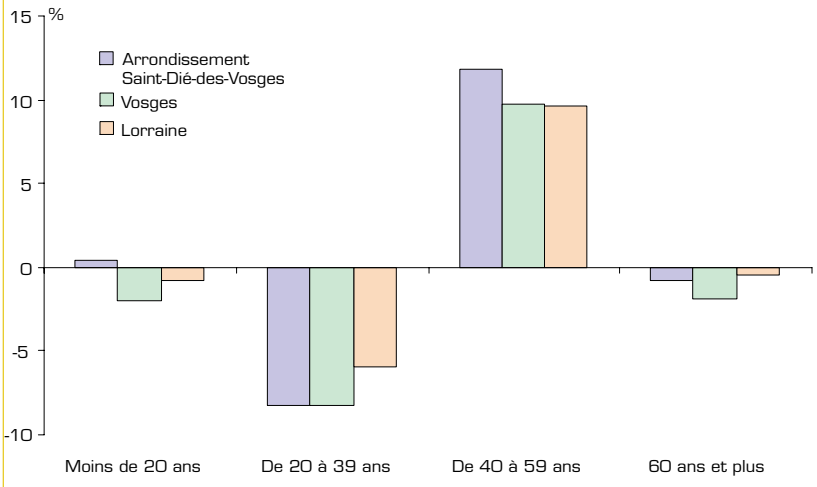

Sources : Insee, recensement de la population 1999, estimations démographiques supracommunales 2005

Constructions neuves localisées au centre

Logements neufs commencés à titre de résidence principale de 1999 à 2006

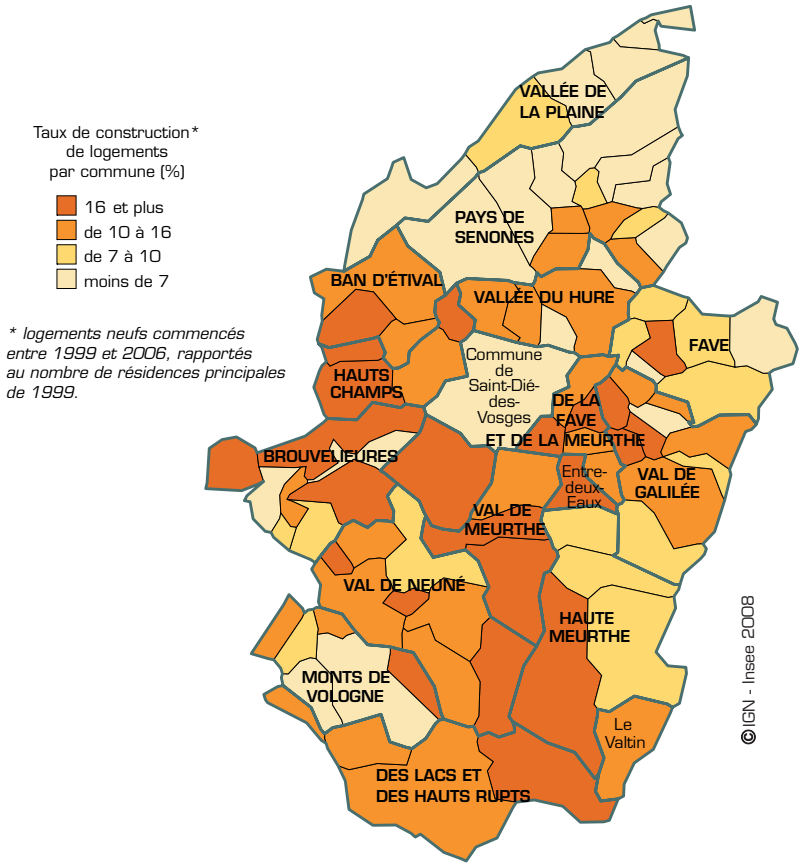

Sources : Insee, Direction Régionale de l'Équipement

Pauvreté plus marquée dans le nord de l'arrondissement

Personnes à bas revenus parmi les moins de 65 ans en 2006 par EPCI

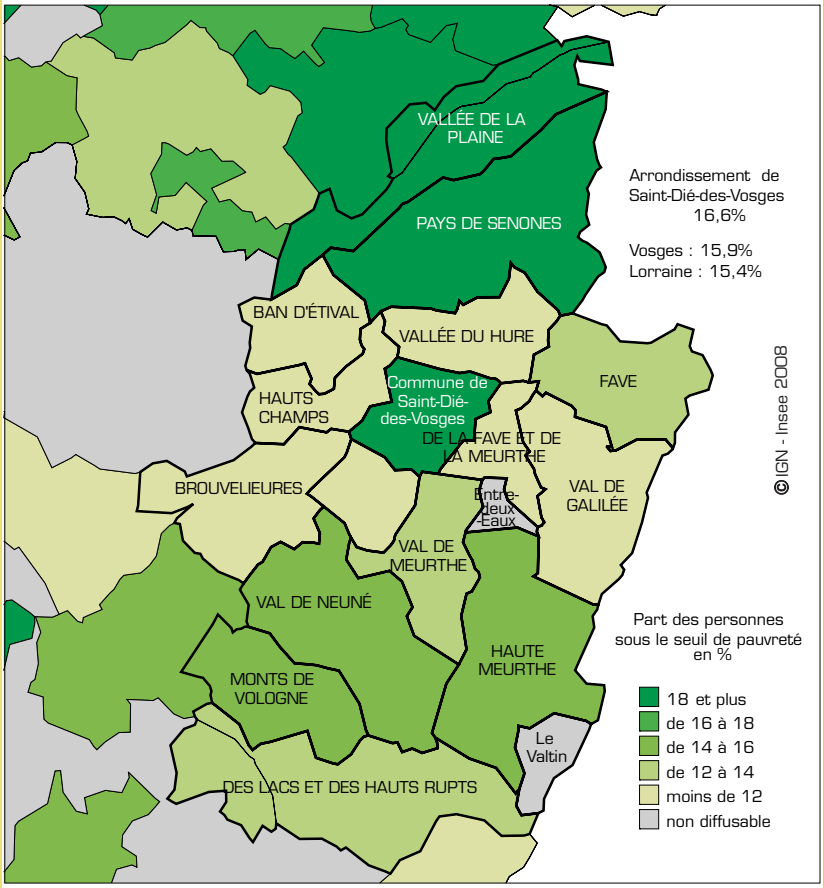

Source : CAF

quentes dans ces quartiers que dans le reste de la commune, la proportion de jeunes y est beaucoup plus importante. Par ailleurs, 15% des résidents sont d'origine étrangère, dont une grande majorité vient de pays hors de l'Union européenne. Plus fréquemment que dans l'ensemble de la commune, les habitants des ZUS n'ont ni formation, ni qualification, ce qui restreint leur possibilité de trouver un emploi.

Dans l'arrondissement, 39 300 ménages ont déclaré des revenus aux services fiscaux en 2005 et 57% d'entre eux étaient imposables, soit un point de moins que dans l'ensemble du département. À cette date le revenu fiscal médian s'élève à 14 850 euros par an et par unité de consommation (UC) soit 200 euros de moins que les Vosges et 750 euros de moins que la Lorraine.

Si les revenus y sont moins élevés qu'ailleurs, ils y sont aussi moins dispersés : l'écart entre les 10% de ménages les plus riches et les

Revenu médian inférieur à celui de la Lorraine

Revenus par Unité de Consommation (UC)	Nombre de ménages fiscaux	*dont imposés (%)*	Revenu médian	Seuil des bas revenus (1)	Seuil des hauts revenus (2)	Rapport interdécile (2)/(1)	Part des revenus d'activité (3) (%)	Part des pensions et retraites (%)
CC de la Fave	983	50,7	14 224	7 087	25 729	3,6	63,8	27,7
CC de la Fave et de la Meurthe	1 756	68,0	17 364	9 103	31 560	3,5	63,1	24,5
CC de la Haute Meurthe	2 722	53,2	14 540	6 918	24 562	3,6	63,0	28,8
CC de la Vallée de la Plaine	3 457	52,8	14 097	5 041	25 540	5,1	60,4	30,0
CC de la Vallée du Hure	443	nd	15 095	nd	nd	nd	nd	nd
CC des Hauts Champs	2 127	67,4	17 020	8 967	28 870	3,2	68,9	22,4
CC des Lacs et des Hauts Rupts	4 683	61,8	16 025	7 838	30 682	3,9	60,2	26,7
CC des Monts de Vologne	1 515	54,5	14 467	6 463	24 359	3,8	58,3	30,3
CC du Ban d'Étival	1 385	65,3	16 336	8 741	30 738	3,5	70,1	22,0
CC de Brouvelieures	722	nd	14 262	nd	nd	nd	nd	nd
CC du Pays de Senones	3 775	49,1	13 804	5 608	24 182	4,3	61,0	30,6
CC du Val de Galilée	1 587	57,0	15 116	7 500	25 231	3,4	66,1	25,7
CC du Val de Meurthe	2 765	61,3	15 325	7 818	26 362	3,4	66,7	24,4
CC du Val du Neuné	1 682	54,2	13 880	6 462	25 195	3,9	64,9	25,5
Com. de Saint-Dié-des-Vosges	9 430	53,3	13 697	3 503	28 474	8,1	59,1	29,2
Communes hors EPCI	221	nd	16 204	nd	nd	nd	nd	nd
Arr. de Saint-Dié-des-Vosges	**39 253**	**56,6**	**14 847**	**6 203**	**27 269**	**4,4**	**62,6**	**27,2**
Vosges	155 491	57,7	15 068	6 431	27 696	4,3	63,4	26,0
Lorraine	917 587	58,3	15 588	5 977	29 671	5,0	65,8	24,7

nd : non diffusable

Seuil de diffusion : Zones de plus de 50 ménages pour les nombres (ménage, personne et UC) et la médiane, plus de 2 000 habitants pour les autres indicateurs

(1) 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu fiscal par UC inférieur à ce seuil (1er décile)

(2) 10% des personnes appartiennent à un ménage qui déclare un revenu fiscal par UC supérieur à ce seuil (9ème décile)

(3) Revenus salariaux et revenus des professions non salariées

Source : Insee - DGI - revenus fiscaux des ménages 2005

10% les plus pauvres est de 4,4, contre 4,3 dans les Vosges et 5,0 en Lorraine.

La CC des Hauts Champs et la CC de la Fave et de la Meurthe se distinguent par les revenus plus élevés des ménages qui y résident : 17 000 euros et plus par an et par UC. À côté, la CC du Ban d'Étival est celle où la part des revenus d'activités est la plus importante. À l'opposé, les ménages de la CC du Pays de Senones, de la CC de la Vallée de la Plaine* et de la CC du Val de Neuné déclarent un revenu compris entre 13 800 euros et 14 100 euros par an et par UC. Cette situation semble découler de la présence, dans les deux premières communautés de communes, d'une population plus âgée, tirant plus souvent qu'ailleurs ses revenus de pensions et retraites.

Mais c'est la commune de Saint-Dié-des-Vosges qui regroupe les ménages les plus défavorisés avec un revenu médian qui ne dépasse pas 13 700 euros par an par UC, tout en présentant une disparité de revenus deux fois plus importante qu'ailleurs. À peine 30% des résidents de ses ZUS sont imposables. Saint-Dié-des-Vosges regroupe par ailleurs près de la moitié des 3 100 bénéficiaires du RMI que compte l'arrondissement en 2006, ce qui explique que 26% de sa population vit sous le seuil de bas revenus (845 euros par mois et par UC), contre 17% sur l'ensemble du territoire. Les deux autres secteurs touchés par la pauvreté sont la CC du Pays de Senones et la CC de la Vallée de la Plaine* où respectivement 19% et 21% de la population des moins de 65 ans se situent sous ce seuil.

La richesse des EPCI est calculée à partir des quatre taxes directes qui alimentent les finances des communes qui les composent (la taxe professionnelle qui porte sur les entreprises, la taxe d'habitation et les taxes du foncier bâti et du foncier non bâti qui portent essentiellement sur les ménages) auxquelles s'ajoutent les revenus des ménages qui y résident. Parmi les quatorze EPCI de l'arrondissement, apparaissent alors quatre EPCI "doublement riches" qui accueillent une population aisée, et des entreprises qui apportent des ressources grâce à la taxe professionnelle : CC de la Fave et de la Meurthe, des Lacs et des Hauts Rupts**, des Hauts Champs et du Ban d'Étival.

À l'opposé sept EPCI, sur les 14 que compte l'arrondissement, sont classés "doublement pauvres". Ils sont composés d'espaces ruraux et de populations à faibles revenus : les CC du Pays de Senones, de la Haute Meurthe, de la Fave, de Brouvelieures, de la Vallée de la Plaine*, du Val de Neuné et des Monts de Vologne.

Un tissu industriel diversifié mais menacé

En 2006, les 5 800 établissements implantés dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges emploient plus de 31 000 salariés, parmi lesquels près de 40% d'ouvriers.

Le secteur industriel, très diversifié, regroupe 29% des effectifs salariés, proportion équivalente à celle observée dans le département, et supérieure de 8 points à celle de la région (21%). Issue de l'exploitation de la forêt vosgienne, l'industrie séculaire du bois et du papier, avec ses 1 800 salariés, est le plus gros secteur employeur de l'industrie. Les PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE, fondées à Étival en 1858, en sont un des fleurons. Autre secteur de poids, l'industrie textile (1 200 salariés) se distingue par des références aussi reconnues que LINVOSGES, LE JACQUARD FRANÇAIS, GARNIER-

Les grands établissements de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges

Établissements de 100 salariés et plus en 2007

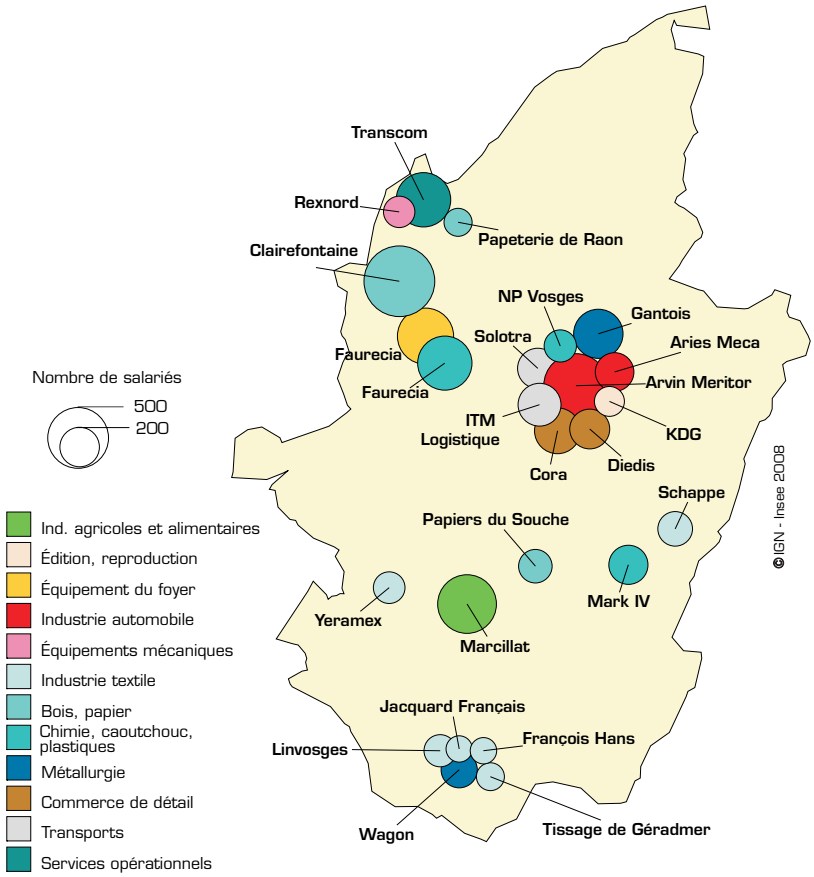

Source : Insee - Urssaf (champ : secteur privé)

* hors communes meurthe-et-mosellanes de Bionville, Pierre-Percée et Raon-lès-Leau.
** hors commune du Tholy (Vosges).

THIÉBAUT ou FRANÇOIS HANS. SCHAPPE TECHNIQUES est également l'un des leaders européens dans le domaine des fils à usage technique. Dans un secteur sinistré au niveau national, ces entreprises connaissent une seconde jeunesse, basée sur des produits haut de gamme, dans un style contemporain.

De nombreux emplois gravitent autour de la filière automobile. L'industrie automobile, dominée par ARVIN-MERITOR LIGHT VEHICLE SYSTEMS FRANCE et ARIES MECA, occupe plus de 900 personnes. Le secteur du caoutchouc-plastique, avec une spécialisation dans la fabrication de pièces techniques pour l'industrie automobile (FAURECIA INTÉRIEUR INDUSTRIE et MARK IV SYSTÈMES MOTEURS), pourvoit plus d'un millier d'emplois. L'industrie des équipements (FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILE) et la métallurgie (WAGON AUTOMOTIVE SAS) contribuent également à l'importance de la filière automobile dans l'arrondissement.

Le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux compte au total plus de 1 000 salariés, dont une partie non négligeable travaille au sein de la société GANTOIS. Enfin, les industries agricoles et alimentaires (900 salariés) sont bien représentées dans le territoire, avec à leur tête la fromagerie MARCILLAT CORCIEUX.

Le secteur tertiaire concentre 64% des effectifs salariés de l'arrondissement (contre 65% dans les Vosges et 72% en Lorraine), soit environ 20 000 personnes. Plus d'un salarié sur quatre travaille dans les activités de services aux entreprises. En 1999, à Raon-l'Étape, TRANSCOM WORLDWIDE a ouvert son second centre d'appels en France : avec plusieurs centaines de salariés, c'est aujourd'hui le plus gros établissement de services aux entreprises de l'arrondissement. Quant aux entreprises d'intérim, elles fournissent du travail à quelque 3 400 personnes. Par ailleurs, près d'un tiers des emplois du tertiaire relèvent de la fonction publique, dans les domaines de l'éducation, de l'administration, de la santé et de l'action sociale.

Une forte baisse des emplois

Entre 2000 et 2007, l'emploi salarié marchand dans l'arrondissement a subi une baisse de 7% (-5,8% dans les Vosges et -2,3% en Lorraine). Les 2 200 emplois perdus dans l'industrie sont loin d'être compensés par les créations de postes dans le tertiaire (+400 emplois) ou la construction (+200 emplois).

Hormis le secteur chimie-caoutchouc-plastiques, tous les secteurs industriels perdent des emplois entre 2000 et 2007. L'industrie textile est la plus fortement touchée. La baisse d'effectifs y atteint 39%, soit plus de 700 postes perdus en six ans, suite à la fermeture de nombreuses petites ou moyennes entreprises, parmi lesquelles l'usine de lingerie ROSY en 2001. L'activité de papeterie est elle aussi frappée par les baisses d'emploi. Les PAPETERIES MATUSSIÈRE ET FOREST (aujourd'hui PAPETERIE DE RAON), les PAPETERIES DES CHATELLES à Raon-l'Étape, les PAPIERS DU SOUCHE à Anould ont procédé à des réductions d'effectifs, et 400 emplois ont disparu au total entre 2000 et 2007. Le secteur de la métallurgie et de la transformation des métaux perd 300 emplois sur la même période. Les difficultés rencontrées par l'entreprise GANTOIS, confrontée à des problèmes de compétitivité, sont à l'origine d'une grande partie de ces pertes.

L'emploi dans le secteur tertiaire a progressé dans l'arrondissement, mais cette hausse (+5,5%) est de plus faible ampleur que celle observée sur l'ensemble du département (+10,5%). Les effectifs salariés dans les activités de services aux entreprises ont progressé de 10%, entraînées par les très bons résultats des services opérationnels (+24%), notamment l'activité "prêt de personnel". Cette évolution est cependant freinée par la quasi-stabilité des emplois de conseil et assistance, alors que ce secteur a bénéficié d'un fort dynamisme dans les Vosges (+24%). Mais le secteur le plus performant est sans contexte l'hôtellerie-restauration, avec une hausse d'emploi de plus de 30% entre 2000 et 2007, supérieure celle-là à la hausse enregistrée sur l'ensemble du département (+24%).

Persistance du plus fort taux de chômage de Lorraine

En 2004, 35 000 actifs occupés résidaient dans l'arrondissement dont 81% travaillaient sur place. Quatre pôles d'emploi majeurs se

Spécificités dans le textile, le bois et le papier

Emploi salarié en 2005 dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges

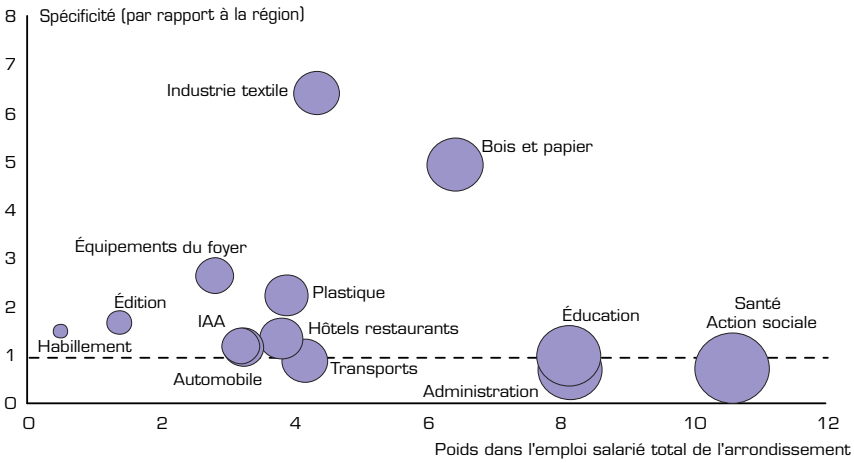

Guide de lecture :

La surface des cercles représentant les activités est proportionnelle aux effectifs de ces secteurs en 2005 : 3 000 pour santé-action sociale, 1 800 pour l'industrie du bois et du papier, etc. Le poids est la part d'un secteur dans l'emploi salarié de l'arrondissement. La spécificité est le rapport entre le poids d'un secteur dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges et le poids de ce secteur en Lorraine. Une spécificité de 1 indique qu'un secteur est aussi représenté dans l'arrondissement qu'en Lorraine ; une spécificité supérieure à 1 indique que ce secteur est plus présent dans l'arrondissement qu'en Lorraine. Exemple : Industrie textile = 4,4% des emplois de l'arrondissement et 0,7% de ceux de la région. La spécificité est donc de 4,4/0,7 = 6,4, soit une activité 6,4 fois plus importante qu'en moyenne lorraine.

Source : Insee, Clap

distinguent : Saint-Dié-des-Vosges, Gérardmer, Raon-l'Étape, et Moyenmoutier qui proposent 3 emplois sur quatre, dont un sur trois pour la seule commune de Saint-Dié-des-Vosges. Parmi les personnes dont l'emploi se situe en dehors de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges, 2 900 se rendent dans un autre secteur du département, 1 500 en Alsace, 460 dans le Lunévillois. À l'inverse, l'arrondissement attire chaque jour 4 700 actifs qui n'y résident pas, dont 2 400 en provenance du reste des Vosges, 1 000 du Lunévillois et 300 de l'Alsace.

La proportion d'étudiants dans la population n'a pas changé entre 1999 et 2005 au sein de l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. En revanche, le nombre de retraités a augmenté plus rapidement que le nombre d'actifs sur cette période : en moyenne 350 retraités supplémentaires par an contre 230 actifs. Alors que l'on pourrait s'attendre à une réduction du chômage par le seul effet démographique, la zone d'emploi de Saint-Dié-des-Vosges affiche le plus fort taux de chômage de Lorraine depuis de nombreuses années : 10,3% de la population active est sans emploi contre 7,7% dans la région. Au dernier trimestre 2007, 3 648 demandeurs d'emploi sont inscrits sur les fichiers de l'ANPE de la zone d'emploi.

Plusieurs facteurs peuvent être avancés pour expliquer cette situation : l'habitude de trouver un emploi sur place, confrontée aujourd'hui à la baisse de l'emploi sur le territoire, notamment dans le secteur industriel ; un voisinage lui-même confronté à un taux de chômage élevé (8,2% pour la ZE de Lunéville et 8,4% pour la ZE d'Épinal), ou difficile d'accès par le réseau routier en ce qui concerne la prospère Alsace ; un handicap de qualifications et de diplômes.

La population demeure en effet sous-diplômée : en 2005, 40% des personnes âgées de 14 ans ou plus n'ont pas de diplôme (contre 33% en Lorraine). Ce taux s'explique en partie par la présence importante dans l'arrondissement de personnes âgées. Le nombre de diplômés du supérieur est quant à lui en augmentation mais affiche toujours un retard par rapport à la moyenne régionale (13%, contre 17% en Lorraine).

L'Institut Universitaire de Technologie de Saint-Dié-des-Vosges, créé en 1993, composante de l'Université Henri Poincaré (Nancy 1), a probablement retenu des étudiants. Il accueille chaque année environ 350 étudiants, qui viennent se former aux Services et Technologies de l'Information et de la Communication sous leurs multiples aspects (pôle STIC). L'IUT comprend trois départements : Génie électrique et informatique industrielle, Informatique, et Services et réseaux de communication, qui offrent 3 DUT et 4 licences professionnelles, en formation initiale ou continue. L'INSIC (INstitut Supérieur d'Ingénierie de la Conception), en collaboration avec le CIRTES (Centre Européen de Prototypage et d'Outillage Rapide), offre un cycle de formation supérieure initiale : ingénieur en ingénierie de la conception. Il propose également des actions de formation continue pour les ingénieurs et techniciens des entreprises de la région Lorraine.

Baisse de 20% de l'emploi industriel en 7 ans

Secteur d'activité	Nombre de salariés fin 2000	Nombre de salariés 2ème trim. 2007	Évolution 2000-2007 (%)
Industries agricoles et alimentaires	890	1 020	15
Industries des biens de consommation	1 740	1 230	-29
Industrie automobile	930	790	-15
Industrie des biens d'équipement	570	430	-25
Industries des biens intermédiaires	6 970	5 400	-23
Total Industrie	**11 100**	**8 870**	**-20**
Construction	1 980	2 200	11
Commerce	3 690	3 600	-2
Transports	1 080	1 000	-7
Activités financières	310	360	16
Activités immobilières	70	120	71
Services aux entreprises	1 550	1 740	12
Services aux particuliers	1 540	1 900	23
Ensemble	**21 320**	**19 790**	**-7**

Champ : établissements marchands

Source : Insee, Urssaf

Environnement naturel apprécié

Les atouts ne manquent pas pour attirer les visiteurs dans l'arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges. Ainsi, en 2006, les hôtels ont enregistré 341 000 nuitées, soit 34% de celles passées dans les Vosges. Les clients sont pour les trois quarts des Français, en provenance de l'est de la France ou de la région parisienne. Lorsqu'ils sont étrangers, ils proviennent de pays proches : Belgique, Allemagne ou Pays-Bas. Les Français séjournent en moyenne moins longtemps que leurs voisins. En principe, on vient dans les Vosges en famille, et pour l'environnement naturel. Les excursionnistes font également partie des visiteurs réguliers. Les personnes qui résident en hôtel fréquentent plutôt des hôtels indépendants avec 2 ou 3 étoiles. C'est aussi dans les Vosges que les autres offres d'hébergement sont les plus importantes de Lorraine : en gîte, en chambre d'hôtes et en camping. Le massif primaire offre aujourd'hui des formes arrondies causées par les glaciations du quaternaire. Les paysages sont vallonnés, parsemés de lacs, et recouverts de forêts de sapins. Un paradis pour skieurs l'hiver, et pour randonneurs l'été. Les touristes viennent aussi en fonction des activités ou manifestations proposées, dont les principales dans l'arrondissement sont : le Festival International de Géographie à Saint-Dié-des-Vosges (45 000 visiteurs en 2007) ; la Fête des Jonquilles de Gérardmer, qui a lieu tous les 2 ans et attire environ 38 000 visiteurs à chaque corso fleuri ;

4 actifs sur 5 résident et travaillent dans l'arrondissement

Déplacements domicile-travail

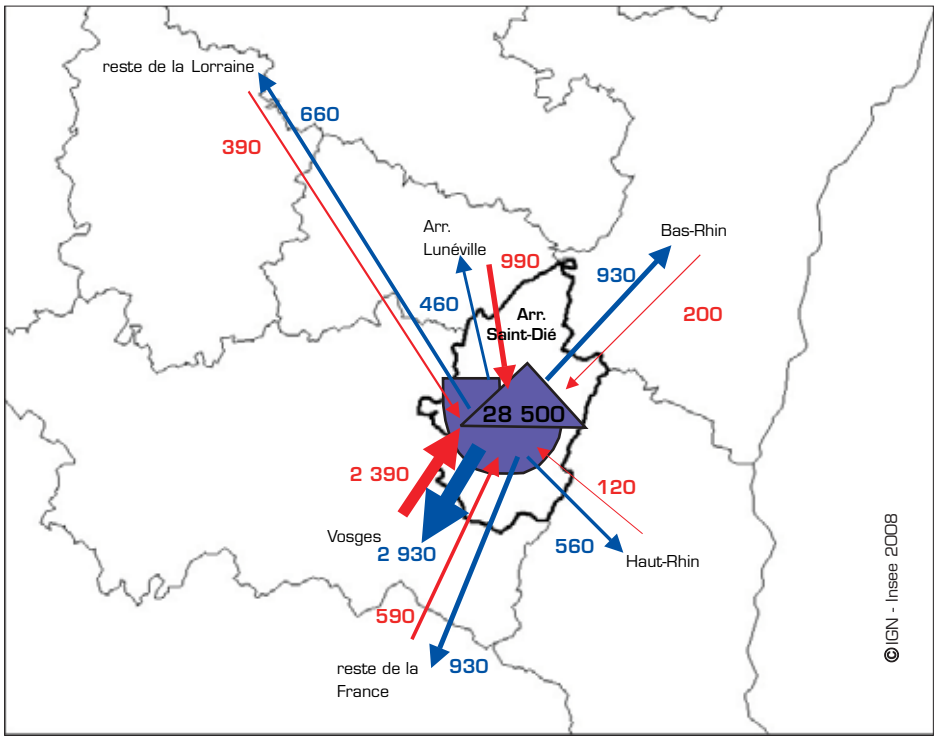

35 000 actifs occupés résident dans l'arrondissement
28 500 y travaillent
6 500 en sortent,
dont 2 900 restent dans les Vosges
1 500 se rendent en Alsace
500 vont dans le Lunévillois
4 700 actifs non résidents entrent dans l'arrondissement

Nombre d'actifs
Sortants
Entrants
Flux internes à l'arrondissement

Source : Insee, DADS 2004

Toujours le plus fort taux de chômage du département

Taux de chômage moyen du 1er trimestre 2000 au 4ème trimestre 2007

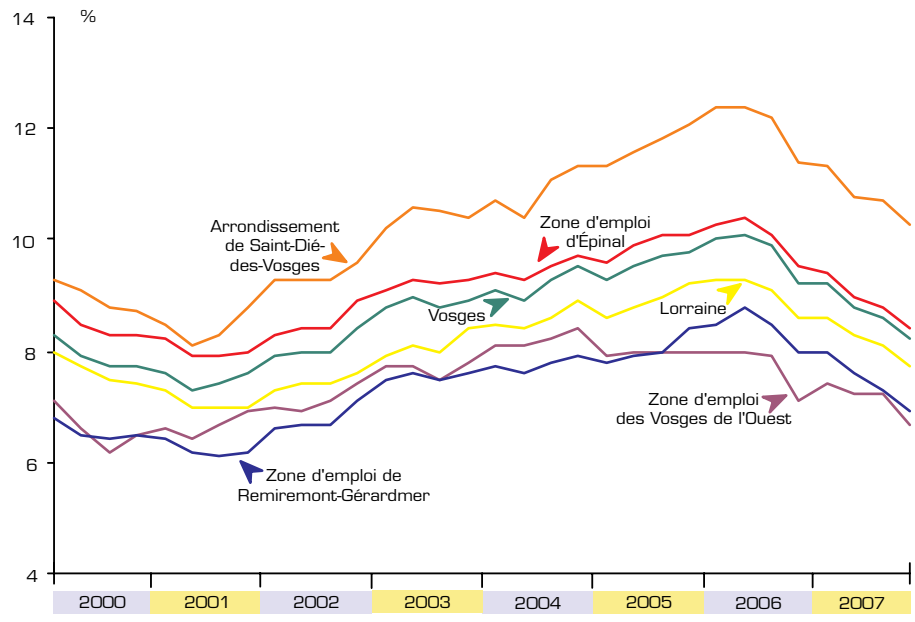

Source : Insee

Unité de consommation

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC).

Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Fantastic'Arts, successeur du festival du film fantastique d'Avoriaz, qui se tient chaque année fin janvier à Gérardmer depuis 1994 et a accueilli 27 600 personnes en 2007.

La mise en service du TGV-Est Européen en juin 2007, a favorisé l'accessibilité de Saint-Dié-des-Vosges, mais aussi d'Épinal et de Remiremont. Reste que le climat est un facteur prépondérant de la fréquentation, et à ce titre 2007 a été pénalisée par un manque de neige en début d'année, puis par une météo défavorable durant l'été, qui a plutôt poussé les touristes vers les grandes villes voisines.

- **Mireille FLORÉMONT**
- **Brigitte VIENNEAUX**

Savoir plus :

- Revenus des ménages et richesse fiscale : une lecture intercommunale, Économie Lorraine N°106, Novembre 2007

- Enquêtes Clientèles sur sites, Observatoire Régional du Tourisme.

- **Sites internet** :

www.tourisme-lorraine.fr

www.tourismevosges.fr

www.insee.fr

Enjeux et interactions favorables

Si la situation démographique s'est améliorée avec la résorption du déficit migratoire, l'arrondissement reste menacé par le départ de ses jeunes tentés de poursuivre leurs études supérieures ailleurs. Pour favoriser leur retour au pays ou en accueillir d'autres, il convient de suivre la modernisation de l'offre de services à la personne attendue par ces populations jeunes : équipements culturels et sportifs, technologies de l'information et de la communication (haut-débit et téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire), tout en conservant des structures d'accueil pour la petite enfance (crèches, garderies, écoles).

Face au risque de fracture territoriale, en milieu urbain (dans la commune de Saint-Dié-des-Vosges), il ne faut pas relâcher l'effort, notamment en matière de logement, sans oublier les actions à mener dans les zones rurales, notamment dans le nord de l'arrondissement, où pauvreté monétaire et pauvreté institutionnelle se conjuguent.

Mais l'enjeu numéro un reste l'emploi.

Des entreprises ont su résister au déclin industriel en se spécialisant par exemple dans la production de textile ou de papier haut de gamme, reconnus aujourd'hui à l'extérieur de la Lorraine. Le développement de l'exportation, et la création de produits "tendances", ouvrent des voies pour la pérennité d'une production locale qui peut s'appuyer par ailleurs sur une culture industrielle ancienne. Mais cela n'est pas suffisant pour compenser les pertes d'emplois. Le tourisme, qui occupe d'ores et déjà une place importante dans l'économie locale, constitue un élément phare pour prendre le relais des emplois industriels qui disparaissent. Son avenir se joue dans la variété de l'offre, tant sur le plan des activités proposées en toutes saisons, que dans les structures d'accueil qui se doivent d'être nombreuses et adaptées à tous les publics : randonneurs, skieurs ou visiteurs ponctuels, en groupe, en famille ou en individuel. L'objectif sera de développer un tourisme durable, qui trouve un équilibre entre la fréquentation importante des sites naturels et la préservation de leur qualité environnementale.

Parallèlement, l'élévation générale du niveau de diplômes de la population, devrait permettre de lutter contre un taux de chômage qui persiste à rester élevé et plus fort qu'ailleurs, alors même que la qualité des infrastructures (TGV, tunnel, réseau routier) présente toutes les qualités requises pour faciliter le mouvement des personnes (actifs, visiteurs) et des marchandises.

Quant au vieillissement général de la population, il peut être envisagé comme une source d'emplois dans les services à la personne (conformément au plan national pour les métiers de la dépendance présenté le 12 février 2008), à travers les aides à domicile, qui permettent le maintien des personnes âgées dans leur logement. Il comporte également un volet important dans les mesures à mettre en œuvre pour l'anticiper et l'accompagner. À ce titre, le maintien d'une médecine de proximité est une nécessité. Les 4 communes de Colroy-la-Grande, Fraize, Lubine et Provenchères-sur-Fave, concernées par un déficit de praticiens, constituent deux zones de recours aux soins, éligibles aux aides à l'installation.

Il faut néanmoins prévoir des hébergements collectifs pour les personnes qui n'ont plus la possibilité de rester chez elles, de type maisons de retraite, foyers-logements ou services de soins de longue durée.

Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges :
enjeux et interactions favorables

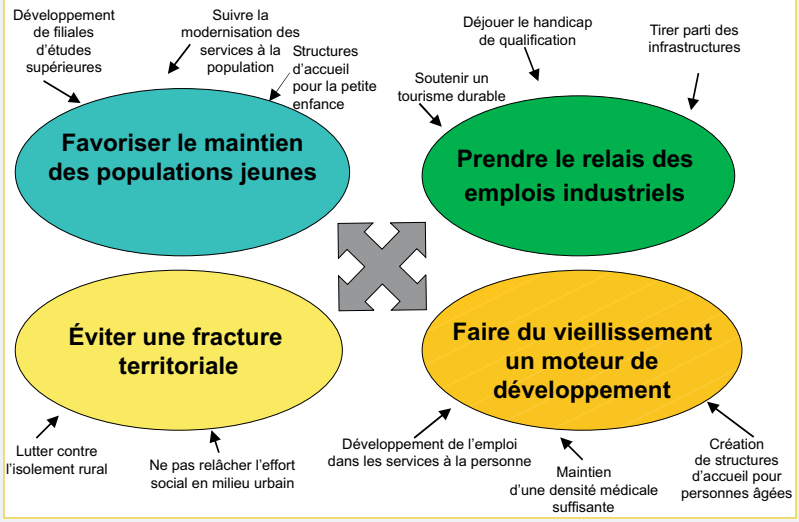

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi
Insee
Institut National de la Statistique et des Études Économiques
Direction Régionale de Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél :03 83 91 85 85
Fax :03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FRANÇOIS
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE
Christian CALZADA
Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIAL ET RELATIONS MÉDIAS
Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF
Agnès VERDIN

SECRÉTARIAT DE FABRICATION MISE EN PAGE - COMPOSITION
Marie-Thérèse CAMPISTROUS
Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2008